

Rapport annuel 2012

Sommaire

1.	Avant-propos du président de l'association	4
2.	Faits marquants pour l'association durant l'année 2012	5
2.1.	Projet pilote de partenariat public-privé «Neumatt» à Berthoud	5
2.2.	Les partenariats public-privé et la Confédération	5
2.3.	Les partenariats public-privé et le Parlement fédéral	7
2.4.	Projets de PPP dans les cantons et les communes	7
2.5.	Travaux scientifiques	8
2.6.	Autres thèmes relatifs aux PPP suivis par l'Association	8
3.	Autres activités de l'Association PPP Suisse	10
3.1.	Manifestation sur les PPP organisée par le Centre Patronal de Paudex VD	10
3.2.	Exposés et contributions lors des assemblées générales de printemps et d'automne	10
3.3.	Aménagement et maintenance de la plateforme de connaissances PPP	11
3.4.	Newsletter	11
3.5.	Demandes adressées à l'association	12
3.6.	PPP dans les médias	12
3.7.	Coopérations de l'association	13
4.	Membres et finances	14
4.1.	Effectifs des membres, recrutement de nouveaux membres	14
4.2.	Finances	14
5.	Organes de l'association, experts et groupes de travail	15
6.	Rapports du réseau d'experts et des groupes de travail	19
7.	Perspectives pour l'année 2013	22

1. Avant-propos du président de l'association

Les partenariats public-privé (PPP) ont franchi une nouvelle étape durant l'année 2012 grâce à l'inauguration du centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud: non seulement nous avons enfin été en mesure de démontrer dans les faits que les partenariats public-privé fonctionnent également en Suisse mais nous avons aussi pu répondre aux attentes et étayer notre position grâce aux avis de personnalités connues et impartiales. Lors de l'inauguration de Neumatt, Barbara Egger-Jenzer, Conseillère d'État et directrice des travaux publics du canton de Berne, a ainsi constaté que son canton avait fait le bon choix en recourant aux partenariats public-privé, une forme de coopération jusque-là inconnue en Suisse. Qualifiant d'exemplaire la collaboration avec les partenaires privés, elle a aussi laissé entrevoir qu'elle envisageait de réaliser d'autres projets adéquats par le biais des PPP.

Nous espérons ainsi «avoir pu briser la glace» et réussi à mettre en place les conditions requises pour de futurs projets de ce type. Grâce au Guide pratique Bâtiment, l'association a tracé un chemin pour les futurs projets et répondu, dans le même temps, à de nombreuses questions.

Le nombre des projets de partenariats public-privé ne va pas pour autant augmenter de manière illimitée en Suisse. En effet, ils ne sont pas tous adaptés à ce type de coopération! Il faut que le volume des commandes atteigne un certain niveau. Dans l'intervalle, l'association est par conséquent partie à la recherche de sources de financement alternatives afin de permettre la mise en œuvre de projets de petite ou moyenne envergure dans le cadre d'un PPP. Il est néanmoins bien évident que les projets complexes, comportant une part importante de coûts d'exploitation, sont actuellement les plus adéquats pour un partenariat public-privé.

L'Association PPP Suisse milite de ce fait pour que tous les projets d'infrastructure soient systématiquement contrôlés quant à leur aptitude à être réalisés dans le cadre d'un PPP. Grâce à cette méthode, la décision de réaliser le projet de manière conventionnelle ou dans le cadre d'un PPP pourra se fonder sur des éléments incontestables, grâce à une analyse des avantages et des inconvénients. Les frais supplémentaires liés à cette démarche ne seront toutefois pas perdus si l'on choisit une acquisition conventionnelle car ils permettront de déterminer précocement et de manière systématique les risques du projet et de disposer d'une transparence des coûts durant la totalité du cycle de vie.

Si le choix se porte sur les partenariats public-privé, la réalisation est dans la plupart des cas plus rapide et s'accompagne d'avantages économiques. En outre, l'administration est délestée, les risques étant ainsi transférés des pouvoirs publics aux partenaires privés, d'après le principe suivant: chaque service est responsable de ce qu'il sait le mieux faire.

Nous avons été profondément affectés par le décès soudain, le 22 septembre 2012, de Peter Malama, membre du comité et Conseiller national. Avec la disparition de Peter Malama, notre association perd une personnalité très engagée et appréciée de toutes parts, qui a toujours défendu les partenariats public-privé malgré ses nombreuses obligations professionnelles, politiques et sociales. Nous tenons à saluer ici sa mémoire.



Lorenz Bösch, président

2. Faits marquants pour l'association durant l'année 2012

2.1. Projet pilote de partenariat public-privé «Neumatt» à Berthoud

Après à peine deux années de travaux, le nouveau centre administratif cantonal «Neumatt» à Berthoud a été mis en service en avril 2012. C'est la première fois en Suisse qu'une installation d'infrastructures est réalisée selon le modèle de coopération internationale du partenariat public-privé. Créée spécialement à cet effet et soutenue par le groupe BAM Deutschland AG et la société Marti AG Bern, la société Zeughaus PPP AG a construit l'installation en un temps record pour un investissement de près de 150 millions de francs. Exploitante des bâtiments, la société Hält Facility Management AG a pu présenter ses attentes et faire bénéficier de ses expériences dès le départ, et ainsi contribuer à préparer le projet du mieux possible à la phase d'exploitation. Il a ainsi été possible de garantir que les procédures soient optimisées et que l'entretien ainsi que les investissements de renouvellement soient parfaitement adaptés à chaque cycle de vie.

Les partenaires associés à la réalisation sont indemnisés par le canton pour un montant annuel de 16,7 millions de francs. Le bien-fonds et le bâtiment demeurent la propriété du canton pendant toute la durée des contrats. Les modèles de calcul estiment que les coûts globaux sont d'environ 5 % inférieurs à ceux d'une solution conventionnelle sur 25 ans pour le canton de Berne.

Madame Barbara Egger-Jenzer, Conseillère d'État et directrice des travaux publics du canton de Berne, a tiré un bilan positif de la construction du centre de Neumatt dans le cadre d'un PPP. L'ancien chef du Service des monuments historiques du canton de Berne s'est en revanche dit mécontent de l'installation, qu'il a qualifiée d'ennuyeuse et d'inexpressive.

Pour l'Association PPP Suisse, le centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud est le premier véritable projet pilote de PPP en Suisse et, pour cette raison, il fait figure d'exemple. Neumatt prouve qu'il est possible de mettre en œuvre des partenariats public-privé en Suisse. L'association a par conséquent soutenu toutes les mesures qui ont servi à expliquer ce type de coopération en pratique. Grâce au soutien de Messieurs Urs Bolz, Serge Bodart, Ansgar Kauf et du prof. Andreas Lienhard, elle s'est ainsi retrouvée en première ligne pour l'organisation d'une rencontre internationale d'experts de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), la création et la production d'un film sur Berthoud ainsi que lors de l'inauguration de l'installation avec la tenue d'une journée porte ouvertes pour la population. Le film mentionné peut être visionné depuis la plateforme de connaissances de l'association (www.pppsuisse.ch).

Paru l'an dernier et contenant les premières expériences ainsi que les conclusions de la préparation et du déroulement du projet Neumatt, le Guide pratique Bâtiment a fait l'objet d'une demande continue au cours de l'année. Une version abrégée est disponible gratuitement sur Internet.

2.2. Les partenariats public-privé et la Confédération

DDPS: renforcement de l'ancrage des PPP

Les partenariats public-privé, en tant que variante d'acquisition, n'ont malheureusement pas fait de progrès visibles au sein du DDPS même si leur rôle s'est toutefois sensiblement renforcé au niveau de l'organisation. Un nouveau chef responsable des PPP a pris ses fonctions au sein du centre de compétences coopérations et commerce de l'État-major de l'armée.

L'armée suisse est prête à davantage de coopérations avec l'économie privée, ont confirmé Mark Salathé, chef commerce et coopérations, et Denis L. Vaucher du centre de compétence PPP coopérations/commerce au DDPS à l'occasion de l'assemblée générale de l'association en

décembre 2012. L'armée se base pour cela sur la stratégie de coopération du DDPS, laquelle encourage la participation de partenaires privés si celle-ci conduit à une réduction globale des coûts tout en préservant les aspects de la politique de sécurité et de durabilité. Les représentants du DDPS ont appelé les milieux économiques à examiner de leur côté des champs de coopération appropriés avec l'armée et à les mettre en avant.

Parution du guide sur la cyberadministration

La Suisse accuse encore du retard en matière d'exécution des processus d'information, de communication et de transaction au sein ou entre les institutions publiques ainsi qu'entre ces dernières et les citoyens. Pour rattraper ce retard, «E-Government Suisse», le programme mené conjointement par la Confédération, les cantons et les communes, a pour but de rapprocher les activités de l'administration des citoyens et de les rendre aussi économiques que possible.

Publié en 2012 par l'Unité de pilotage informatique de la Confédération avec la participation déterminante des experts de l'Association PPP Suisse pour sa création, le «Guide pour les partenariats public-privé (PPP) dans le domaine de la cyberadministration et des TIC» a été conçu afin d'assister les décideurs et les chefs de projet de l'administration et de l'économie et leur exposer des modèles de coopération appliqués en pratique. Les questions complexes y sont structurées et expliquées dans leur contexte. Des listes de contrôle pratiques et des aides à la prise de décision permettent au chef de projet de l'administration d'évaluer à temps si un projet est indiqué pour une collaboration avec l'économie. Le guide est disponible en français et en allemand à l'adresse www.egovernment.ch.

Message relatif à l'initiative populaire «Pour les transports publics» et sur le contre-projet direct

Ce message explique que le recours aux partenariats public-privé a fait l'objet d'un examen dans le cadre d'une étude externe. Celle-ci montre que les partenariats public-privé ne sont pas un instrument de financement approprié de l'infrastructure ferroviaire aussi longtemps que les nouvelles infrastructures seront étroitement enchevêtrées dans le réseau. Les réseaux de métro ou de tramway pourraient constituer des exceptions, mais ils n'ont pas été indiqués dans le message.

Message du Conseil fédéral concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016

Le message souligne que de nombreux objectifs de l'aide au développement ne peuvent être atteints qu'avec la collaboration du secteur privé et salue par ailleurs la promotion des partenariats public-privé par le SECO.

Message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2013-2016

Les subventions fédérales seront aussi orientées vers le renforcement des partenariats public-privé (PPP) contractés entre les hautes écoles, les établissements fédéraux de recherche, les établissements de recherche d'importance nationale et les entreprises.

Message du Conseil fédéral concernant les immeubles du DFF pour 2012

En vue de l'élaboration des appels d'offres portant sur les travaux de construction, la possibilité de collaborer avec des partenaires privés a été examinée dans le cadre de deux projets. Le Conseil fédéral indique cependant que, pour des raisons techniques et économiques, il est impossible de publier un appel d'offres axé sur le résultat et d'envisager une collaboration à long terme avec des partenaires privés.

Étude d'économiesuisse sur la solution d'un PPP pour le deuxième tube au tunnel routier du Gothard

Une nouvelle étude de faisabilité mandatée par economiesuisse a montré en 2012 que la réfection du tunnel routier du Gothard dans le cadre d'un partenariat entre les pouvoirs publics et les investisseurs privés serait possible et permettrait une utilisation efficace des ressources. Dans un dossier, l'association faîtière de l'économie suisse, avec laquelle l'Association PPP Suisse a engagé une collaboration, constate que les partenariats public-privé constituent une bonne solution pour de grands projets d'infrastructure et que l'option PPP devrait être envisagée sérieusement dans tous les futurs projets d'infrastructure.

2.3. Les partenariats public-privé et le Parlement fédéral

Les partenariats public-privé ont suscité davantage d'intérêt en 2012 auprès des parlementaires, ce qui s'est traduit par plusieurs interventions. Elles sont listées sur la plateforme de connaissances de l'association.

Dans une lettre adressée aux membres du Conseil national et du Conseil des États, l'Association PPP Suisse s'est dite d'avis, et avec elle Elisabeth Schneider-Schneiter, Conseillère nationale, Olivier Français, Conseiller national, Urs Gasche, Conseiller national, et Hans Stöckli, Conseiller aux États, que le recours aux PPP devrait être davantage envisagé au niveau fédéral. La création d'un intergroupe parlementaire «Partenariats public-privé» a par conséquent été annoncée afin que le recours à cette forme de coopération soit davantage discuté au sein de l'Administration fédérale et qu'elle soit également mise en œuvre dans des cas appropriés. La constitution de cet intergroupe aura lieu au printemps et une première séance d'information se tiendra durant l'été 2013.

2.4. Projets de PPP dans les cantons et les communes

Les partenariats public-privé ont fait l'objet de débats dans de nombreuses régions également en 2012. Voici un aperçu non exhaustif:

Bâtiment administratif à Emmen: le gouvernement lucernois vérifie si le nouveau bâtiment administratif de la Seetalplatz à Emmen peut faire l'objet d'une réalisation avec des partenaires privés

Piscine couverte d'Altstätten SG: le conseil municipal a présenté à la population trois scénarios: une nouvelle construction passant par un PPP, une rénovation ou une fermeture.

Centre aquatique régional à Morges: l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (arcam) a décidé de construire une nouvelle installation dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Piscine couverte de Berne: le conseil municipal a examiné la réalisation sous la forme d'un partenariat public-privé. Ce travail a démontré que la piscine couverte était peu adaptée à un projet en PPP en raison des conditions-cadres strictes. Au vu de l'affectation envisagée (mélange entre logements, administrations publiques et commerces), les modèles de financement en partenariat avec les acteurs privés ne doivent toutefois pas être exclus.

Bâtiment de l'école d'Einsiedeln: entretien initial de présentation des PPP par un expert de l'association.

2.5. Travaux scientifiques

Les partenariats public-privé ont fait l'objet divers travaux de diplôme et de master pour lesquels l'association a été contactée:

Nom	Prénom	Haute école	Niveau	Thème/Titre	Fin d'études
Hohl	Sarah	Universität Zürich	Travail de bachelor	<i>Finanzierung von Infrastrukturprojekten mit Schwerpunkt PPP</i> (financement des projets d'infrastructure axé sur les PPP)	21.11.2012
N'Diaye	Idrissa	Institut de hautes études en administration publique, Lausanne	Présentation dans le cadre des études de master en politique et management publics	«Administration comparée»	2012
Bach	Felix	Technische Universität, Darmstadt, Allemagne	Travail de fin d'études	Wirtschaftlichkeitsuntersuchungen bei PPP-Projekten (analyses de rentabilité dans le cas de projets en PPP)	2012
Karamalakov	Nikolay	Université de Maastricht, Pays-Bas	Travail d'études	Etude axée sur les projets de PPP pour les infrastructures de transport publiques	2012
Bütikofer	Anna	Universität Bern	CeMaP 2012/13: travail de certificat	Public Private Partnership als kooperative Lösung für familienergänzende Betreuungsangebote? Eine Potenzialanalyse am Beispiel des Tagesschulangebots der Stadt Bern (Les partenariats public-privé: une solution aux offres de structures d'accueil extrafamilial de jour? Analyse du potentiel à partir de l'exemple des écoles à journée continue de la Ville de Berne)	2012
Hausmann Hofmann Weissenböck Eichler	Friedrich Alexander Stefan Jochen	EPF de Zurich/ Ingénieur civil	Article spécialisé	Auf die richtige Form kommt es an - Erfolgreiches Qualitätsmanagement in der Angebotsbearbeitung bei komplexen Vergabeverfahren, insbesondere bei PPP-Projekten (Tout dépend de la forme choisie: mener à bien la gestion de la qualité pour traiter les offres dans le cas de procédures d'adjudication complexes, en particulier dans le cas de projets en PPP)	01.05.2012

2.6. Autres thèmes relatifs aux PPP suivis par l'Association

Les partenariats public-privé constituent une voie envisageable pour réaliser le parc d'innovation en Suisse. L'association a par conséquent cherché à entamer la discussion avec Ruedi Noser, Conseil national et président de l'association «Swiss Innovation Park», afin de déterminer avec lui des possibilités découlant d'un projet en PPP et de la procédure à suivre le cas échéant.

Dans une lettre personnalisée, l'association et le groupe de travail Santé publique se sont adressés à environ 270 responsables de la planification des investissements dans le secteur de la santé publique. L'introduction des forfaits par cas SwissDRG au 1.1.2012 place en effet le secteur de la santé publique devant d'énormes défis: le préfinancement des futurs projets d'investissement soulève de nouvelles questions et fait entrer en jeu de nouvelles formes de financement, dont les partenariats public-privé. Suite à cet envoi, différentes personnes intéressées se sont manifestées, avec lesquelles l'association a engagé la discussion.

Un groupe de réflexion du groupe de travail Transports a étudié la réalisation théorique, sous la perspective des partenariats public-privé, des projets de travaux souterrains ou liés à l'eau de petites dimensions qui vont s'achever en 2013. Des présentations sont désormais planifiées devant des experts de l'administration. Si les réactions sont positives, une publication est prévue.

Une publication a été préparée dans le cercle du réseau d'experts qui traitera des instruments de financement alternatifs pour les projets d'investissement publics de petite ou moyenne envergure en Suisse. Elle se trouve en ligne en français et en allemand sur la plateforme de connaissances.

3. Autres activités de l'Association PPP Suisse

3.1. Manifestation sur les PPP organisée par le Centre Patronal de Paudex VD

Les partenariats public-privé peuvent faciliter la réalisation de missions de service public lorsque les règles démocratiques usuelles applicables aux nouveaux projets sont respectées. Pour les partisans du modèle PPP ainsi que pour les hommes politiques, envisager un partenariat public-privé représente un avantage aussi bien pour les entreprises privées que pour l'administration. C'est à cette conclusion que sont parvenus des hommes politiques vaudois et les représentants de l'Association PPP Suisse à l'occasion d'une manifestation organisée le 24 janvier 2012 par le Centre Patronal à Paudex. Plus de 200 personnalités issues pour la plupart du monde de l'économie ont participé à cette séance et ainsi témoigné de leur intérêt pour les PPP et les expériences réalisées dans le cadre de la construction du nouveau centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud. Organisation faîtière de l'économie en Suisse romande, le Centre Patronal a souhaité inciter les entrepreneurs, grâce à l'organisation de cette manifestation, à examiner plus souvent la mise en œuvre de projets selon le modèle PPP.

Compte tenu de la raréfaction des moyens et de la hausse des exigences en matière d'infrastructures émises envers l'État, les pouvoirs publics se tiennent prêts à lancer des coopérations avec des partenaires, même si aucun véritable projet de partenariat public-privé n'était prévu en janvier 2012 par le canton de Vaud. Tel est le constat de Pascal Broulis, président du Conseil d'État du canton de Vaud. Ce dernier a ensuite rappelé les différents projets qui sont en cours de discussion dans son canton et en Suisse romande. Dans ce canton, pas moins de 12,7 milliards de francs de projets d'investissements sont planifiés d'ici à 2020. D'après Pascal Broulis, leur mise en œuvre est impossible sans coopérations.

3.2. Exposés et contributions lors des assemblées générales de printemps et d'automne

À l'issue des assemblées générales de l'association organisées au printemps et à l'automne 2012, des séances d'information publiques ont de nouveau été organisées sur les partenariats public-privé. Celles-ci ont été suivies non seulement par des membres de l'association mais aussi par un nombre impressionnant de personnes intéressées par cette thématique.

La manifestation organisée fin mai après l'assemblée générale de printemps a été consacrée aux partenariats entre l'État et l'économie dans le domaine de la cyberadministration et des TIC ainsi qu'au nouveau guide. Des intervenants du monde de l'administration mais aussi de l'économie privée sont parvenus à la conclusion qu'il faut rapprocher l'activité de l'administration des citoyens grâce aux coopérations dans le domaine de la cyberadministration et que ce secteur recèle un immense potentiel qu'il faudrait davantage exploiter dans l'intérêt du pays. Pour Roland Kuttruff, président de la commune de Tobel-Tägerschen TG, président de l'Association des communes thurgoviennes et représentant des communes au sein du comité de pilotage de la Confédération, la cyberadministration doit bénéficier à tous: administrations, population et économie. Selon ce dernier, les structures actuelles et les solutions partielles déjà disponibles doivent être coordonnées pour atteindre un objectif commun. Il faut pour cela prendre en compte la très grande diversité des structures, finances et ressources. «L'utilité de la cyberadministration ne sera optimale qu'à la condition que tous les acteurs puissent y être associés. Les solutions ne doivent pas se heurter à la question de taille de l'unité administrative» a ajouté Roland Kuttruff. Pour Stefan Walser, chef du secteur administratif au sein de La Poste Suisse, il faut recourir à de nouvelles infrastructures techniques et à de nouvelles procédures afin de renforcer l'utilisation de l'informatique dans les relations entre l'État, l'économie et les citoyens. Les activités d'un pays de services pourront ainsi être soutenues et la productivité pourra dans le même temps être augmentée.

La manifestation organisée après l'assemblée générale d'automne s'est tenue début décembre et a traité des marchés publics. Des experts qui soutiennent et conseillent l'administration lors de marchés publics sont parvenus à la conclusion que les conditions pour une diffusion plus large des partenariats public-privé conformément au modèle PPP sont réunies. Le scepticisme affiché par l'administration à l'égard du modèle PPP se base en premier lieu sur des expériences négatives réalisées à l'étranger, dont la Suisse a pu toutefois tirer les leçons, raison pour laquelle le scepticisme n'a pas lieu d'être. «Il faut en premier lieu que les acteurs soient intimement persuadés que les processus (de construction/d'acquisition), par ailleurs bons, peuvent encore être optimisés dans un réseau de partenaires et de connaissances» ont expliqué avec conviction Dieter Weber de Bearing Point et Hansruedi Müller de la société gsi Bau- und Wirtschaftsingenieuren. «Il existe de bons exemples, telle l'installation de Biorender SA à Münchwilen, même s'ils n'arborent pas le «drapeau PPP»!».

3.3 Aménagement et maintenance de la plateforme de connaissances PPP

Durant l'année 2012, la plateforme de connaissances Internet sur les PPP en Suisse a de nouveau été une source d'information largement utilisée pour connaître l'état des PPP en Suisse. Grâce à son interconnexion avec la newsletter, elle est devenue un instrument très apprécié pour les questions spécialisées. Son acceptation sur le marché est très réjouissante. En moyenne, ce sont chaque mois près de 1 800 visiteurs qui se rendent sur notre plateforme Internet pour y consulter des informations. Près d'un tiers des visiteurs ont déjà visité auparavant le site Internet et ont pu par conséquent être mis en contact à des spécialistes.

Le site Internet de l'association n'a pas connu de modification majeure en 2012, mais son contenu a toutefois été constamment étendu et enrichi. Ces travaux toujours plus coûteux ne seraient plus possibles sans l'aide de nos sponsors (du fait de la baisse des cotisations des membres). L'Association PPP Suisse remercie le cabinet d'avocats Bratschi Wiederkehr & Buob SA (www.bratschi-law.ch) mais aussi la société HRS Real Estate SA (www.hrs.ch) pour leur soutien financier non seulement en qualité de membres de l'association mais aussi en tant que sponsors de la plateforme de connaissances. Des sponsors additionnels sont les bienvenus !

**bratschi
wiederkehr
& buob**



3.4. Newsletter

Durant l'exercice 2012, le secrétariat a adressé aux membres de l'association et à près de 2 800 personnes clés des milieux politique, administratif, économique et scientifique au total cinq numéros de cette newsletter électronique qui présente les principaux changements dans le domaine des partenariats public-privé et au sein de l'association. Les réactions prouvent que cette prestation est toujours très appréciée. Elle sera à l'avenir moins fréquente en raison d'un manque de ressources en personnel mais elle continuera bien entendu à être envoyée dès lors que des informations importantes doivent être diffusées.

3.5. Demandes adressées à l'association

L'intérêt pour les partenariats public-privé s'est traduit en 2012 par des demandes d'informations et d'interventions en Suisse et à l'étranger.

- AlpNetVision, plate-forme informatique relative à l'information aérospatiale
- Amt für Bildung und Sport, Thoune
- Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges ARCAM, Cossonay
- Centre de Recherches Energétiques et Municipales CREM, Martigny
- Contrôle cantonal des finances du canton de Vaud
- Commune de Thalwil
- Communauté d'intérêt «Check your Chance»
- Institut de hautes études en administration publique, Lausanne
- Jeunes Libéraux-radicaux du canton d'Uri
- République et Canton de Genève
- Retraites populaires, Lausanne

Nous remercions les membres du comité et les experts en PPP d'avoir pris le temps de répondre à ces demandes.

3.6. PPP dans les médias

L'étude d'économiesuisse portant sur une solution en partenariat public-privé pour un deuxième tube au tunnel routier du Gothard et l'inauguration du centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud ont donné lieu à de nombreux communiqués de presse et de multiples demandes des médias en 2012. Leur traitement a été effectué par le président de l'association et le directeur.

Dans ce cadre, le secrétariat s'est en outre chargé d'élaborer une gestion des questions de fond sur les PPP au niveau national, en se basant sur les messages postés sur Internet et sur des coupures de presse, et ce afin d'identifier au plus tôt les questions ouvertes et les thèmes tendance. Près de 4 000 articles et contributions ont été consultés en 2012 puis analysés quant à leur contenu afin d'en déterminer l'importance pour l'activité de l'association. Ce sont ainsi environ 200 messages qui ont été transmis à des experts ou élus ou dont le contenu a été intégré à la plateforme de connaissances.

Durant l'exercice sous revue, l'association a adressé les communiqués de presse suivants aux médias:

24.01.2012	Le Guide pratique pour faciliter la mise en œuvre des partenariats public-privé
01.03.2012	Percée du partenariat public-privé en Allemagne
27.06.2012	<i>2. Röhre am Gotthard zur Absicherung als PPP-Modell planen</i> (en allemand uniquement)

3.7. Coopérations de l'association

L'association a poursuivi une collaboration intense et amicale avec l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich, le *Kompetenzzentrum für Public Management* de l'Université de Berne – qui a détaché deux représentants dans le comité de l'association – ainsi que les associations allemandes *Public Private Partnership in Hessen e.V.* et *Bundesverband Public Private Partnership e.V.* à Hambourg qui constituent une source d'information importante pour l'association, tant pour leur expérience que pour leurs connaissances du domaine. Depuis 2011, l'association collabore aussi avec l'association faïtière de l'économie suisse – *economiesuisse* – ainsi qu'avec la Haute école spécialisée bernoise et échange sur des thèmes et des informations avec ces institutions.

Par ailleurs, nous avons également établi un échange d'informations avec *l'Europäischer Verband für Defence Public Private Partnership e. V. (EPPP)* (association européenne pour les PPP dans le domaine de la défense), avec les organisateurs du congrès *immoHealthCare*, la Société suisse des sciences administratives (SSSA) et la *Vereinigung der staatlichen und kommunalen Leiter Immobilien (VSLI)* (association des directeurs cantonaux et communaux de l'immobilier). L'échange a porté notamment sur des interventions relatives aux partenariats public-privé. L'association a pour cela fait appel à des experts issus de ses propres rangs.

Du 21 au 24 février 2012, les spécialistes en PPP de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) ont organisé à Genève les «PPP Days» qui ont bénéficié du soutien du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ainsi que de l'Association PPP Suisse. Avant la manifestation proprement dite lors de laquelle il a été possible de visiter le premier projet pilote de PPP en Suisse à Berthoud et de visionner un film sur sa réalisation (voir ch. 2.1), l'association – avec en tête Urs Bolz – se sont entretenus avec divers spécialistes à Genève.

4. Membres et finances

4.1. Effectifs des membres, recrutement de nouveaux membres

En 2012, l'association a bénéficié de l'adhésion de la ville de Nyon et d'un particulier.

À l'inverse, le canton de Berne, la commune de Montreux et sept entreprises privées ont quitté l'association. Ces sorties ont été justifiées par des mesures d'économie ou par de fausses attentes à l'égard des partenariats public-privé.

L'Association PPP Suisse compte ainsi 97 membres à la fin de l'année 2012 (2011: 103).

Pour 2013, elle prévoit d'accélérer et de cibler le recrutement de nouveaux membres afin que l'association puisse continuer et étendre ses activités.

4.2. Finances

Les comptes annuels pour l'année 2012 bouclent sur un total des recettes de 372 212,25 francs (2011: 557 149,00 francs y compris revenus exceptionnels pour le financement du Guide pratique) et des dépenses de 382 011,20 francs (2011: 585 360,20 francs, y compris production du Guide pratique) avec un surplus de recettes de 9 798,96 francs. Bien que les cotisations des membres en 2012 aient baissé d'environ 22 000 francs, les comptes annuels 2012 bouclent sur un résultat positif grâce aux mesures d'économie.

La fortune de l'association s'élève ainsi au 31.12.2012 à 84 575,98 francs (année précédente: 74 777,02 francs).

5. Organes de l'association, experts et groupes de travail

Comité

Lorenz Bösch Président	Consultant, membre de la direction BHP-Hanser und Partner, Zurich; ancien directeur des travaux publics du canton de Schwyz
Niklaus Scheerer Vice-président	UBS SA, Corporate & Institutional Banking, Executive Director, Zurich
Ulrich Appenzeller Trésorier	Chef de l'armement, chef du domaine départemental armasuisse au DDPS, Berne
Bryan T. Adey (à compter de décembre 2012)	Titulaire de la chaire de gestion des infrastructures à l'Institut für Bau- und Infrastrukturmanagement de l'EPF de Zurich, professeur
Dieter Bambauer	Membre de la direction de La Poste Suisse et directeur PostLogistics, Berne
Jakob Baumann	Président de la direction de la société Erdgas Ostschweiz AG, Zurich
Urs Bolz	Consultant, propriétaire de bolz+partner GmbH, Berne
Jean-Hugues Busslinger (à compter de mai 2012)	Directeur, responsable du département de la politique générale, Centre Patronal, Paudex
Urs Gasche	Conseiller national, président du conseil d'administration de BKW FMB Energie SA, Berne
Guido Grütter	Maire, commune de Münchwilen
Armin Haymoz	KPMG SA, chef secteur public et organisme à but non lucratif, Gümligen
Andreas Lienhard	Professeur de droit public et administratif, directeur général du Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern, professeur
Peter Malama (décédé le 22.09.2012)	Conseiller national du canton de Bâle
Hansruedi Müller	gsi Bau- und Wirtschaftsingenieure AG, membre de la direction, Bâle
Hansrudolf Schalcher (démission en décembre 2012)	Professeur émérite de planification et gestion dans le secteur de la construction, EPF de Zurich, professeur
Kurt Signer (à compter de décembre 2012)	Secrétaire général du service des constructions du canton de Saint-Gall
Hans Stöckli	Conseiller aux États du canton de Berne, Bienne

Organe de contrôle de l'association (organe de révision)

Daniel Dubois	Économiste HSG, chef du contrôle des finances de la Ville de Bâle, lic. oec., Bâle
Christian Meier	économiste HSG, chef des finances suppléant de la Ville de Thoune, lic. oec, Thoune

Secrétariat

Heinz Gut, Directeur Associé-gérant de la société Heinz Gut & Partner AG, Zurich

Réseau d'experts

Urs Bolz
Président Consultant, propriétaire de bolz+partner GmbH Berne

Andreas Lienhard
Vice-président Professeur de droit public et administratif général,
Directeur général du Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern, Berne, professeur

Andreas Abegg A M T Rechtsanwälte, Zurich, professeur

Serge Y. Bodart Consultant Engineer, IPD – Infrastructure Project Development, Genève

Marc Cummins Secrétaire général de la direction des travaux publics du canton de Zurich, Zurich

Jennifer Dreyer
(démission fin 2012) WIFpartner AG, associée, Zurich

Christian Elsener Directeur PricewaterhouseCoopers SA, Berne

Gerhard Girmscheid Professeur de gestion des processus de construction et des entreprises de construction, président de l'Institut für Bau- und Infrastrukturmanagement, EPF Zurich

Guido Grütter Maire, commune de Münchwilen

Armin Haymoz KPMG SA, chef secteur public et organismes à but non lucratif, Gümliigen

Claude Jeanrenaud Économiste, professeur à l'Université de Neuchâtel, Institut de recherches économiques, Neuchâtel

Ansgar Kauf Senior Expert in PPPs for Roads & Transport, Genève

Ulrich Keusen Avocat, Bratschi, Wiederkehr & Buob, partenaire, Berne

Niklaus Lundsgaard-Hansen Avocat/associé, Gullotti & Partner, Berne

Romeo Minini Grand & Nisple Rechtsanwälte, Saint-Gall

Heinz Müller Directeur, Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil, Berthoud

Hansruedi Müller gsi Bau- und Wirtschaftsingenieure AG, membre de la direction, Bâle

Thomas Müller-Tschumi Walder Wyss SA., Zurich

Peter Reimann Chef de département, administration des finances du canton d'Argovie, Aarau

Peter Rohner Associé gérant, BEG & Partners AG; directeur du Kompetenzzentrum Health Network Engineering, Université de Saint-Gall, professeur

Michael Zilkens Ing. dipl. RWTH/SIA, dipl. d'école de commerce, économiste diplômé, Lucerne

Groupe de travail

<i>Domaine spécialisé/groupe de travail</i>	<i>Président, directeur en charge</i>	<i>Membre compétent du comité/réseau d'experts</i>
Constructions (<i>actuellement inactif</i>)	Hansruedi Müller	Prof. Gerhard Girmscheid
Prestations de service	Guido Grütter	Urs Bolz, Prof. Claude Jeanrenaud
Finances (<i>actuellement inactif</i>)	Peter Reimann	Niklaus Scheerer
Santé publique	Prof. Peter Rohner	Guido Grütter
Transports	Niklaus Lundsgaard-Hansen	Guido Grütter

Membre des groupes de travail

Prestations de service

Thomas Walter Wälchli PostLogistics SA, chef conception logistique clients, Berne

Santé publique

Lars Baacke BEG & Partners AG, Schaffhouse
 Daniel Domeisen CURAVIVA – Association des homes et institutions sociales suisses, chef de secteur gestion d'entreprise et droit, Berne
 Jürg Th. Gasser MediService SA, directeur, Zuchwil
 Jörg Huber Stadtspital Triemli, médecin-chef orthopédie, Zurich
 Urs Karli AndreasKlinik Hirslanden Cham Zug, directeur, dr, Cham
 Adrian Lehmann Credit Suisse AG, Zurich
 Peter Wiedersheim Société de médecine du canton de Saint-Gall, directeur, dr, Saint-Gall

Transports/infrastructures

Serge Y. Bodart IPD – Infrastructure Project Development, Consultant Engineer, Genève
 Michel Buro Fédération Infra, président, Zurich
 Jennifer Dreyer (démission fin 2011) WIFpartner AG, associée, Zurich
 Christian Elsener PricewaterhouseCoopers SA, Corporate Finance Real Estate, directeur, Berne
 Guido Grütter Maire, commune de Münchwilen
 Heinz Gut Associé-gérant de Heinz Gut & Partner AG, Zurich
 Ansgar Kauf Senior Expert in PPPs for Roads & Transport, Genève
 Thomas Kieliger Kieliger & Gregorini AG, associé et propriétaire, Wollerau
 Frédéric Mohr Pöyry Infra SA, MBA génie civil, consultance, Zurich



Association PPP Suisse

Hansruedi Müller	gsi Bau- und Wirtschaftsingenieure AG, membre de la direction, Bâle
Stefan Suter	Ecoplan, associé, Berne
Michael Zilkens	Ing. dipl. RWTH/SIA, dipl. d'école de commerce, économiste diplômé, Lucerne
Benjamin Wittwer (démission fin 2011)	Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP, directeur, Berne

Consultants

Klaus Baumgartner	Berne
Christoph Meyer	Neovius, avocat, Bâle
Serge Oesch	Société Suisse des Entrepreneurs, directeur section romande, Lausanne
Fritz Zurbrügg	Banque nationale suisse, membre de la Direction générale Zurich

6. Rapports du réseau d'experts et des groupes de travail

Réseau d'experts

Présidé par Urs Bolz, le réseau d'experts a organisé en 2012 deux séances d'une demi-journée consacrées de nouveau au thème de la formation, de la formation continue et des PPP en Suisse. L'objectif du réseau d'experts est de soutenir les activités de l'association, de promouvoir l'échange des pratiques et des connaissances ainsi que d'améliorer les connaissances sur les PPP.

La première séance organisée le 20 mars 2012 a été consacrée au thème des PPP dans le domaine de la cyberadministration et des TIC. Assisté par Guido Grütter et Romeo Minini, Urs Bolz a rédigé un guide sur ce thème sur mandat de la Direction opérationnelle de E-Government Suisse (cf. www.publicationsfederales.admin.ch, n° d'article 608.003.f). Des projets en partenariats sont également envisageables sous les formes les plus diverses dans le domaine informatique. Dans ce secteur, le cycle de vie ne se compte pas en décennies. En revanche, il faut déterminer un cycle de vie technique adéquat.

Lors de la deuxième séance, les experts se sont penchés sur les possibilités de financement des projets d'investissement publics en Suisse. Il est ainsi apparu clairement que, outre le financement de projet, d'autres possibilités de financement sont judicieuses pour les projets de petite et moyenne envergure. Dans de nombreux cas, la prise en charge du financement à long terme des pouvoirs publics après la réception de l'ouvrage peut par exemple s'avérer une option adéquate. L'idée fondamentale d'une collaboration en partenariat tout au long du cycle de vie n'en est pas affectée. Les experts ont convenu dans ce cadre des thèses ci-après:

1. *Les partenariats public-privé peuvent être réalisés par des moyens autres qu'un financement de projet. Le financement à long terme par les pouvoirs publics apparaît comme une approche appropriée et une alternative prometteuse aux PPP classiques tels que mis en œuvre à Berthoud.*
2. *Sur la base de l'approche du cycle de vie, il existe par ailleurs de nombreuses formes pour promouvoir les modèles de réalisation en partenariat. Il apparaît dans ce cadre notamment que le modèle d'investisseurs est également approprié.*
3. *L'essentiel est dans tous les cas de procéder à une analyse économique précoce poussée. Il s'agit de présenter dans ce cadre les modèles de réalisation possibles et de les analyser quant à leur aptitude et à leur rentabilité au moyen d'une approche de type cycle de vie. Actuellement, les acteurs n'accordent pas encore l'importance nécessaire à cette phase de planification essentielle.*

Les principales activités des membres pour l'année 2012 ont été les suivantes: Urs Bolz, Serge Bodart, Ansgar Kauf et le prof Andreas Lienhard ont soutenu les PPP Days organisés par la CEE-ONU du 22 au 24 février à Genève. Messieurs Kauf et Bodard ont travaillé à diverses études de cas internationales et Urs Bolz a lancé et accompagné un court-métrage sur le projet pilote de PPP à Berthoud. Ce film a été présenté pour la première fois à l'ONU le 24 février et il est depuis lors disponible en trois langues (allemand, français et anglais, voir Internet). Dans le cadre des PPP Days, une délégation internationale a visité le bâtiment administratif de Berthoud sous la conduite d'Urs Bolz. Le 25 mai, ce dernier est par ailleurs intervenu avec le professeur Andreas Lienhard dans le cours CeMaP sur les PPP et a organisé une étude de cas de deux jours les 7 et 8 juin dans le cadre du cursus Executive MPA à l'Université de Berne. Thomas Müller-Tschumi (contrats PPP) et l'avocat Ueli Keusen (acquisitions en PPP) ont rédigé une

publication à l'occasion de la manifestation 2012 consacrée aux marchés publics et présenté leurs résultats dans le cadre d'un exposé. Christian Elsener a participé à un congrès au Canada et rapporté les évolutions réussies dans le domaine des PPP dans ce pays. Le prof. Gerhard Girmscheid a organisé le 9 mars le deuxième symposium sur les PPP dans le domaine de l'eau à l'EPFZ. Ansgar Kauf a traité des questions relatives aux éclairages des routes. Divers experts ont également été engagés en 2012 dans des études préalables ou des projets concrets sur les PPP.

Le réseau d'experts tient une liste des travaux scientifiques en cours sur les PPP et relève les évolutions dans la pratique suisse pour permettre d'avoir chaque année une vue d'ensemble. Les séances du réseau d'experts se tiendront en 2013 le 19 mars (thème: positionnement de l'analyse économique précoce) et le 21 novembre (thème: comment les parlementaires peuvent-ils encourager les modèles économiques de cycle de vie?).

Groupe de travail Prestations de service

Comme les années précédentes, l'intérêt pour les PPP dans le domaine des prestations de services a été peu important voire inexistant durant l'année 2012, et ce bien que des offres concrètes aient été présentées à l'économie privée et que cette dernière soit sur le principe prête à s'engager. Avant de se lancer, l'économie privée attend toutefois que les représentants des pouvoirs publics affichent clairement leur volonté d'intégrer dans leur réflexion les offres de l'économie privée lorsque des offres de prestations doivent être modifiées ou faire l'objet d'un nouveau développement. Bien qu'ils aient assuré à de nombreuses reprises vouloir des PPP dans le domaine de prestations de services, les pouvoirs publics n'ont entrepris que peu de chose dans ce sens, bien qu'il existe une obligation légale au niveau fédéral. Des pistes concrètes existent mais elles doivent être mises en œuvre encore plus fréquemment.

Groupe de travail Santé publique

De nombreux hôpitaux publics n'ont pas les moyens de procéder aux futurs (grands) investissements pour rénover les immeubles construits pour la plupart avant 1980. Les cantons ne peuvent participer que de manière limitée au financement des projets immobiliers de leurs hôpitaux en raison des principes de financement de la nouvelle LAMal et de l'interdiction de subventions ainsi que de la situation des finances dans certains cantons. En parallèle, de nombreux hôpitaux ne parviennent pas à maîtriser leurs dépenses et à s'adapter au nouveau régime des forfaits par cas, ce qui réduit la part d'investissement pour les forfaits par cas et remet en outre en question leur solvabilité.

Dans ce cadre, le groupe de travail est parvenu à la conclusion qu'il faut diffuser davantage les possibilités offertes par les PPP pour le parc immobilier des hôpitaux. Le groupe se charge actuellement de rédiger les bases conceptuelles nécessaires et organise pour cela des entretiens.

Groupe de travail Transports

Le groupe de travail n'a organisé aucune séance en 2012. En février, son président a représenté l'association lors d'une réunion publique d'experts organisée par economiesuisse sur les solutions possibles de PPP pour le deuxième tube du Gothard.

En octobre 2012, le président de ce groupe de travail a reçu une délégation des ministères indonésiens de la planification des infrastructures et des finances. Il leur a expliqué les conditions-cadres en Suisse pour les grands projets routiers ainsi que les solutions en PPP.



Association PPP Suisse

Il a également discuté avec la délégation des approches de solutions pour les grands besoins d'investissements en Indonésie, un pays qui comprend près de 200 millions d'habitants.

Lors des années précédentes, le groupe de travail a accompagné les projets de traversée du lac à Genève et de deuxième tube du Gothard. Dans les deux cas, elle est parvenue à la conclusion qu'elle devait interrompre ses travaux jusqu'à ce que Genève et/ou Berne adopte des décisions politiques de principe, dans lesquelles l'association se gardera de s'immiscer.

Niklaus Lundsgaard-Hansen, président du groupe de travail, a déposé sa démission à la fin de l'année 2012 parce que ses activités professionnelles le conduisent vers de nouvelles directions. L'association le remercie de son engagement pour notre cause commune.

7. Perspectives pour l'année 2013

Pour l'année 2013, l'Association PPP Suisse s'est fixé pour principal défi de répondre au nombre sans cesse croissant de questions dans un environnement complexe et exigeant ainsi que de continuer à fournir ses prestations aux membres et aux personnes intéressées. Elle souhaite dans le même temps donner des impulsions pour que de nouveaux projets de PPP soient lancés et faire avancer ceux qui sont déjà engagés.

L'association dépendra à l'avenir également du soutien de ses membres ainsi que des sponsors mais aussi de la collaboration des experts que l'association remercie à cette occasion pour leur fidélité.

En 2013, de nouvelles séances d'information sont également planifiées à l'issue des assemblées générales:

- 29 mai 2013
Assemblée générale avec séance d'information
„Le financement du parc immobilier des hôpitaux au vu du nouveau financement des hôpitaux: Nouvelles chances pour le modèle PPP?“
- 5 décembre 2013
Assemblée générale avec séance d'information
(thème encore à définir)

L'association prévoit par ailleurs deux séances de formation continue à l'attention des collaborateurs des administrations, qui auront lieu le 12 juin 2013 à Berne ainsi que le 12 septembre 2013 à Zurich.